



Conseil Municipal du 5 novembre 2024

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Madame GRAF Martine comme secrétaire de séance.
Adopté à l'unanimité.

2. Zones d'accélération pour les énergies renouvelables : définition du zonage

M. le Maire présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones.

Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée du 14 au 31 octobre 2024 selon les modalités suivantes : distribution d'une note d'information à l'ensemble de la population et publication sur le site internet de la commune.

Les zones concernées sont les suivantes :

Hydroélectricité : toutes les parcelles longeant le Seltzbach

Photovoltaïque en toiture :

toutes les parcelles des sections 03 ; 06 ; 07 ; 09 ; 10 ; 11 des zones A du PLUI

Photovoltaïque en toiture ou ombrières :

toutes les parcelles des sections 01 ; 04 ; 05 des zones UX du PLUI

M. le Maire soumet cette proposition de zones à délibération.

Oùï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la transmission de la cartographie de ces zones à M. le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département du Bas-Rhin, ainsi qu'à la Communauté de Commune de la Plaine du Rhin et au SCOT BRN. Adopté à l'unanimité.

3. Rapport 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable du Syndicat des eaux du canton de Seltz (consultable sur le site internet, infos pratiques)

Après avoir entendu lecture du rapport, le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement établi par le Syndicat DES EAUX DU CANTON DE SELTZ pour l'exercice 2023 et mandate Monsieur le Maire pour assurer la mise à disposition au public de ce rapport en le faisant savoir par voie d'affichage dans les 15 jours qui suivent sa présentation. Adopté à l'unanimité.

4. Adhésion au service intérim du Centre de Gestion du Bas-Rhin

Vu les nécessités de pallier aux absences momentanées d'agents municipaux, ou de faire face à des accroissements temporaires d'activité, et considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin propose un service d'intérim public en mettant à disposition des agents contractuels auprès des collectivités et établissements publics bas-rhinois,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire appel, en tant que de besoin, au service intérim du CDG 67, en fonction des nécessités de services et autorise le Maire à signer toute convention de mise à disposition d'un agent du service intérim avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ainsi que les documents y afférents. Les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le CDG 67, seront autorisées après avoir été prévues au Budget. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du Compte Financier Unique (CFU)

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes » et donne toutes les informations financières nécessaires.

Vu la loi de finances pour 2024 et notamment la prévision de la généralisation du compte financier unique et considérant le fait que le budget principal remplit les conditions nécessaires à l'adoption du CFU ; le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la mise en place dès les comptes de l'exercice 2024 et autorise le Maire à réaliser toutes les démarches utiles à cette fin. Adopté à l'unanimité.

6. Choix du menu de la Fête de Noël des aînés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide du menu pour la fête de Noël des aînés du dimanche 1^{er} décembre 2024. Adopté à l'unanimité.

7. Divers

a) Rétrocession de la parcelle n°296 en section 04

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée comme suit :
numéro de section 04 - numéro de parcelle 296 d'une contenance de 108 m² au prix de 1,00 €.
Adopté à l'unanimité.

Publication du compte-rendu complet sur le site de la commune, rubrique Mairie.



04 décembre : M. Charles Erdmann, 96 ans

25 décembre : Mme Christiane Meyer, 84 ans (EHPAD Drusenheim)

27 décembre : M. Jürgen Skucek, 80 ans

28 décembre : Mme Yvonne Schall, 88 ans

28 décembre Mme Marthe Mathis, 78 ans

90 ans pour Debus Marguerite

Mme Debus Marguerite a eu l'énorme joie de fêter ses 90 ans le 7 novembre dernier.

Née Schneider, à Niederseebach, elle a grandi avec 2 frères au foyer familial. Après avoir fréquenté l'école primaire de Seebach, d'abord dans la langue allemande puis française jusqu'au certificat d'études, elle a prêté mains fortes dans l'exploitation agricole de ses parents. Après avoir connu Hugo Debus de Niederroedern à la Kirwe de Hatten, ils se sont mariés le 16 mai 1957. De leur union sont nées deux filles : Annie en 1958 et Eliane en 1972. Marguerite a l'énorme fierté d'avoir 4 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Ayant toujours secondé son mari dans leur exploitation agricole à la ferme

Schlossfeld de Niederroedern, Marguerite raconte avec grand plaisir toutes les anecdotes vécues lors des moissons et dans sa carrière agricole. Elle attend chaque jour la visite du petit fils Hendrick, qui lui donne des nouvelles du monde agricole. En février 2020, elle a eu le malheur de perdre son mari Hugo. Mais elle n'a pas le temps de s'ennuyer, Marguerite adore cuisiner, écouter la Volksmusik et surtout lire les DNA tous les matins. Elle est choyée par les siens et attend avec impatience l'arrivée des infirmières du cabinet de Niederroedern pour les soins, ainsi que le passage du kinésithérapeute, qui la fait marcher à petit pas tous les jours dans sa cour. Le maire Denis Drion et son adjointe Martine Graf sont venus la féliciter pour son bel âge et lui rapporter le cadeau de circonstance.



85 ans pour Mathis René

M. René Mathis a eu la grande joie de fêter ses 85 ans. Il est né le 11 novembre 1939 à Nieul, en Haute-Vienne. Après avoir fréquenté l'école primaire de Roppenheim et effectué son service militaire à Epinal, Laval et Tübingen pendant 28 mois, il a travaillé à la tuilerie Bisch de Seltz jusqu'en 1963. Il a rejoint ensuite l'entreprise Michelin à Karlsruhe jusqu'à sa retraite en 1993. Il a rencontré Madeleine Howald en 1963 et s'est marié avec elle en 1965 à Niederroedern. De leur union sont nés 3 enfants : Didier en 1965, malheureusement décédé en bas âge, Martine en 1967 et Jean-René en 1976. Le cercle familial s'est agrandi de 4 petits enfants, dont René est particulièrement fier. Il a été conseiller municipal pendant 3 mandats sous les maires René Bayer et Jacques Studer. Il se souvient avec joie des sports qu'il a pratiqués : le tennis de table, le vélo, le football pendant

20 ans et il a la grande fierté d'avoir couru le marathon de Reichstett. Depuis qu'il est à la retraite, René adore faire du jardinage, des sudokus et être actif dans sa maison où il trouve toujours de quoi s'occuper. Avec son épouse, il a effectué de nombreux voyages organisés et visité de nombreux pays d'Europe. Il est toujours souriant et de bonne humeur et n'oublie pas de lire les DNA quotidiennement. Le maire Denis Drion, et son premier adjoint Charles Strobel, sont venus le féliciter pour ses 85 ans en lui remettant le cadeau de circonstance.

Denis Drion

DÉFILÉ DE LA ST MARTIN



Le dimanche 10 novembre à 18h les enfants ont déambulé derrière St Martin, avec les lanternes qu'ils ont confectionnées eux-mêmes quelques jours plus tôt, dans les rues du villages et écouté l'histoire de celui-ci. Ils ont été récompensés par des manneles, suivi d'un moment convivial dans la cour de l'école.

Merci, à toutes les personnes présentes, pour votre soutien.



L'équipe d'Anim&Co.



ASSOCIATION CANCERETOILE MADAGASCAR

Pour aider les personnes démunies atteintes de cancer à Madagascar



VENTE DE VANILLE DE QUALITE ET D' EPICES BIO DE MADAGASCAR :

- Poivre noir
- Poivre blanc
- Poivre sauvage
- Poivre vert salé
- Cannelle en poudre et en bâton
- Clou de girofle

- Baie rose
- Combava en poudre
- Curry
- Cardamome
- Piment
- Noix de muscade



CONTACT :

 Association Canceretoile Madagascar

 07 60 57 91 28

 Canceretoilemadagascar@gmail.com

Imprimé par nos soins --- Ne pas jeter sur la voie publique

Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Malgré une météo automnale, la commémoration du 11 novembre 2024 a été un moment fort d'émotions et de fusion dans notre village de Niederroedern.

En effet, cette année la cérémonie a eu une connotation particulière avec la présence de Tim et Vincent Shoemehl, deux citoyens américains, descendants de la famille de Walter Charles. Ils sont venus nous rejoindre pour retrouver l'origine de leur famille et grâce au livre de Niederroedern, ils ont pu retrouver le village de Niederroedern.

Le discours du maire Denis Drion portait sur le

devoir de mémoire, sur l'engagement des poilus malgré eux et surtout relevait l'importance fondamentale de la paix entre les pays et entre citoyens.

Quelques pauses musicales ont brillamment agrémenté la commémoration : les élèves de CM1 CM2 ont interprété la Marseillaise ainsi qu'un chant d'espoir connu par le public : « L'enfant et l'oiseau », la chorale Sainte Cécile a poursuivi avec le chant « Mille colombes » et pour clore cette belle cérémonie, et remercier la présence des deux citoyens américains, Ludivine Strasser a interprété avec brio « Raise me up » en américain.

Après le dépôt de gerbe, la bonne centaine de personnes présentes, tous émus et chargés d'espoir,



se sont retrouvés dans la salle du conseil municipal, bien trop petite cette année, pour partager un verre de l'amitié et surtout un moment d'échanges et de paix.

Denis Drion

Recrudescence des vols par ruse au préjudice des personnes âgées

Depuis quelques jours, plusieurs vols par ruse au préjudice des personnes âgées ont été commis dans le secteur.

Un premier complice se présente avec une fausse tenue d'agent des eaux au domicile de la victime en prétextant une contamination. Deux autres individus habillés en faux policiers avec de fausses cartes professionnelles se présentent alors, simulent l'interpellation de leur complice et affirment à la victime qu'il s'agit d'un cambrioleur. L'un des faux policiers profite alors de l'inattention de la victime pour dérober des bijoux et du numéraire.

La sécurité, l'affaire de tous :

- enfants et petits-enfants de personnes âgées ou isolées : sensibilisez vos aînés sur ce phénomène.
- voisins et voisines, soyez vigilants pour vos aînés.

Comment réagir en cas de doute ?

- signalez toute présence suspecte aux forces de l'ordre en composant le 17.
- alertez des proches ou le voisinage.



Annonce d'un habitant excédé :

Sur notre terrain, nous n'avons pas encore de clôture. Nous trouvons que cela donne une meilleure image du lieu. Malheureusement, notre pelouse, comme partout dans le village, est régulièrement utilisée comme toilettes pour chiens et les propriétaires de chiens ne ramassent pas les excréments. Nous voulions donc attirer l'attention des propriétaires de chiens sur ce point à l'aide d'un signal (pas de toilettes pour chiens : NO !). Mais....deux jours après la mise en place des bornes, nous avons vu cette image... Lorsque nous promenons notre propre chien, nous avons toujours des sacs avec nous pour ramasser les excréments. Faites de même !



Leider wird unsere Wiese immer als Hundetoilette benutzt und der Hundekot wird von den Hundehaltern nicht entfernt. Wir haben daher nach eine Möglichkeit gesucht den Hundehaltern zu signalisieren, dass dies unerwünscht ist. Mit den aufgestellten Einsteckern (kein Hundeklo : NO !) wollten wir die Hundehalter darauf aufmerksam machen.

Doch....zwei Tage nach Aufstellen der Einstecker bot sich dieses Bild ! Wenn wir mit unserem eigenen Hund spazieren gehen, haben wir immer Tüten dabei und nehmen den Kot auf. Es würde uns freuen, wenn die Hundehalter auch Tüten verwenden.

INFORMATIONS COMMUNALES :

FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclus. Les lettres recommandées et les colis seront à chercher au Bureau de Poste de SELTZ pendant les heures d'ouverture.

UNE BATTUE EST ORGANISÉE le dimanche 15 décembre de 08h30 à 14h00 au lot de chasse n° 2 (direction Croettwiller)

SI TU AIMERES LIRE, TU AIMERES LIRE, VOUS AIMERES LIRE...



Samedi le 14 décembre

à 10h30

à la bibliothèque de Niederroedern

Conte Musical de Noël

Par la Cie KEUNINTET

C'est l'histoire de Lisele qui adore la neige...

Veux-tu la suivre dans ses aventures ?

Pour un public familial, dès 3 ans - gratuit

Sur inscription auprès de Sylvie Marmillod au 06.29.24.62.83

Annonce :

Pour soutenir la classe de neige des élèves de CM1-CM2, une **vente de bredeles** aura lieu vendredi soir lors de l'inauguration du village de Noël. S'il devait en rester, vous pourrez passer à l'école primaire la semaine prochaine pendant les heures d'ouverture. 4 € le petit paquet et 7 € le grand.

En décembre à Niederroedern :

Dimanche 1^o décembre à 10h30 : CELEBRATION OECUMENIQUE, suivie de la **FÊTE DES AINÉS** à la MTL.

Mercredi 4/12 et mercredi 18/12 à 17h : REPETITIONS pour la fête de Noël des enfants. Chers parents et enfants, nous invitons tous les enfants de 3 à 15 ans pour animer et chanter pour la veillée de Noël. Pour que ce moment se passe bien, des répétitions avec les enfants auront lieu, à l'église, aux dates ci-dessus. Nous vous remercions d'avance. Pour toute question, vous pouvez téléphoner à Violette Knoerr au 06.22.40.64.60 ou à Nathalie Bastian au 06.82.90.27.67.

Vendredi 6 décembre à 19h00 : MARCHE DE L'AVENT MÉDITÉE, œcuménique, suivie d'un verre de l'amitié au foyer protestant.

Samedi 14 décembre à 10h30 : CONTE MUSICAL DE NOËL à la bibliothèque, par la compagnie KEUNINTET. Voir annonce sur la page précédente.

Dimanche 22 décembre à 17h00 : FÊTE DE NOËL DES ENFANTS, œcuménique à l'église.

Et aux environs :



CINEMA A LAUTERBOURG : Enfants : 4 € - adultes : 5 € :

Samedi 14 décembre :

17h00 SAUVAGES (animation à partir de 6 ans)

20h00 : LE FIL (drame de et avec Daniel Auteuil)

Samedi 21 décembre :

17h00 : NIKO LE PETIT RENNE, (aventure – animation - famille à partir de 6 ans)

20h00 : ON FAIT QUOI MAINTENANT ? (comédie de et avec Lucien Jean-Baptiste)